

“ Le sieur de Crisafy nous a sollicité, Monseigneur, de vous proposer de créer une lieutenance de roi aux Trois-Rivières pour un officier qui pût le soulager dans les fonctions du gouvernement que Sa Majesté lui a fait grâce de lui donner et il vous a nommé les sieurs Duplessis-Fabert et des Bergères. Ce dernier est nécessaire pour le service du Roi au fort Frontenac où il commande et il y a ici de vieux capitaines qui se trouveraient heureux d'avoir un tel poste. Nous vous proposerions, Monseigneur, les sieurs de Muy et de la Chassaigne, s'ils ne méritaient pas quelque chose de plus. Ce dernier a l'honneur de vous représenter ses services par sa lettre ci-jointe et, comme ceux du sieur de Muy vous sont connus, nous prenons la liberté de vous proposer d'ériger en sa faveur le poste de Chambly en gouvernement, sous les ordres du gouverneur de Montréal. ”¹¹

Combien de temps M. des Bergères garda-t-il le commandement du fort Frontenac ?

M. de Catalogne écrivait en 1705 :

“ Remarquer que Monsieur Lamotte-Cadillac, qui s'était brouillé avec Monsieur de Vaudreuil, passant par Catarracouy, où commandait Monsieur de la Corne, y fut reçu avec le salut du canon, ce qui étant venu à la connaissance de Monsieur de Vaudreuil, il y envoya Monsieur de Tonty pour y relever Monsieur de la Corne. ”¹²

Ce passage indique que M. des Bergères n'était plus au fort Frontenac en 1705.

Gédéon de Catalogne nous apprend, dans son *Mémoire sur le Canada*, qu'en 1707, M. des Bergères remplaça M. d'Ailleboust de Périgny au commandement du fort de Chambly.

On avait eu vent que les Anglais s'avançaient sur Mont-

¹¹ Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 21.

¹² *Collection de manuscrits*, vol. 1, p. 614.